

**Quelle est la durée de validité d'un permis de conduire ?**

**Dématérialisation du permis de conduire – 20 mars 2024**

Le ministre de l'intérieur a annoncé le 14 février 2024 la généralisation de l'application France Identité et l'arrivée du permis de conduire numérique dans France Identité.

Vous pouvez désormais importer votre permis dans l'application France Identité.

Les informations présentées dans cette page restent d'actualité et seront modifiées dès publication d'un texte modificateur.

Cette page indique la durée de validité d'un **permis au format "carte de crédit"** et d'un **permis au format cartonné (rose à 3 volets)**.

**Permis de conduire**

**Attestation et brevet de sécurité routière**

Attestation de sécurité routière (ASR)

Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

Brevet de sécurité routière (BSR), catégorie AM du permis de conduire

**Permis moto**

Permis A1 (permis 125 cm3)

Permis A2 (- de 35 kw)

Permis A (+ de 35 kw)

**Permis B (voiture ou quadricycle lourd)**

Apprentissage anticipé de la conduite à partir de 15 ans (AAC)

Conduite encadrée à partir de 16 ans

Conduite supervisée à partir de 18 ans

Permis B : voiture ou camionnette

Permis B en candidat libre

Permis B1 : quadricycle lourd à moteur

Permis BE : voiture avec remorque (voiture + remorque > 4250 kg)

**Permis pour le transport de marchandises et de personnes**

Permis C (+ de 3,5 t)

Permis CE (+ de 3,5 t avec remorque)

Permis C1 (entre 3,5 t et 7,5 t)

Permis C1E (entre 3,5 t et 7,5 t avec remorque)

Permis D (transport + de 8 passagers)

Permis DE (transport + 8 passagers avec remorque)

Permis D1 (transport de 16 passagers maximum)

Permis D1E (transport de 16 passagers maximum avec remorque)

**Perte, vol ou détérioration du permis de conduire**

Vol

Perte

Détérioration

**Conduite et santé**

Contrôle médical pour raisons de santé

Contrôle médical pour renouveler un permis professionnel

Conduite et handicap

Un **titre de conduite au format "carte de crédit"** délivré depuis 2013 est valable **15 ans**.

Les **1ers renouvellements** interviendront en **2028**.

Le renouvellement consistera en une **simple démarche administrative** : il n'y aura ni examen de conduite, ni contrôle médical à passer.

Ce renouvellement permettra d'actualiser votre adresse et votre photo.

La **durée de validité du titre de conduite "poids lourd"** dépend de votre **âge**.

Un permis "poids lourd" correspond aux catégories **C, CE, C1, C1E, D, DE, D1, D1E**.

La **durée de validité d'un titre de conduite** peut être **réduite pour raisons de santé**.

**Attention**

La **validité du titre de conduite** ne doit pas être confondue avec la **validité de vos catégories de permis**. Ainsi même si votre titre est valable seulement 5 ou 15 ans, votre permis B vous permettant de conduire une voiture reste valable à vie (sauf restriction individuelle, par exemple pour raisons de santé).

**Savoir où trouver les dates de fin de validité sur le permis de conduire**

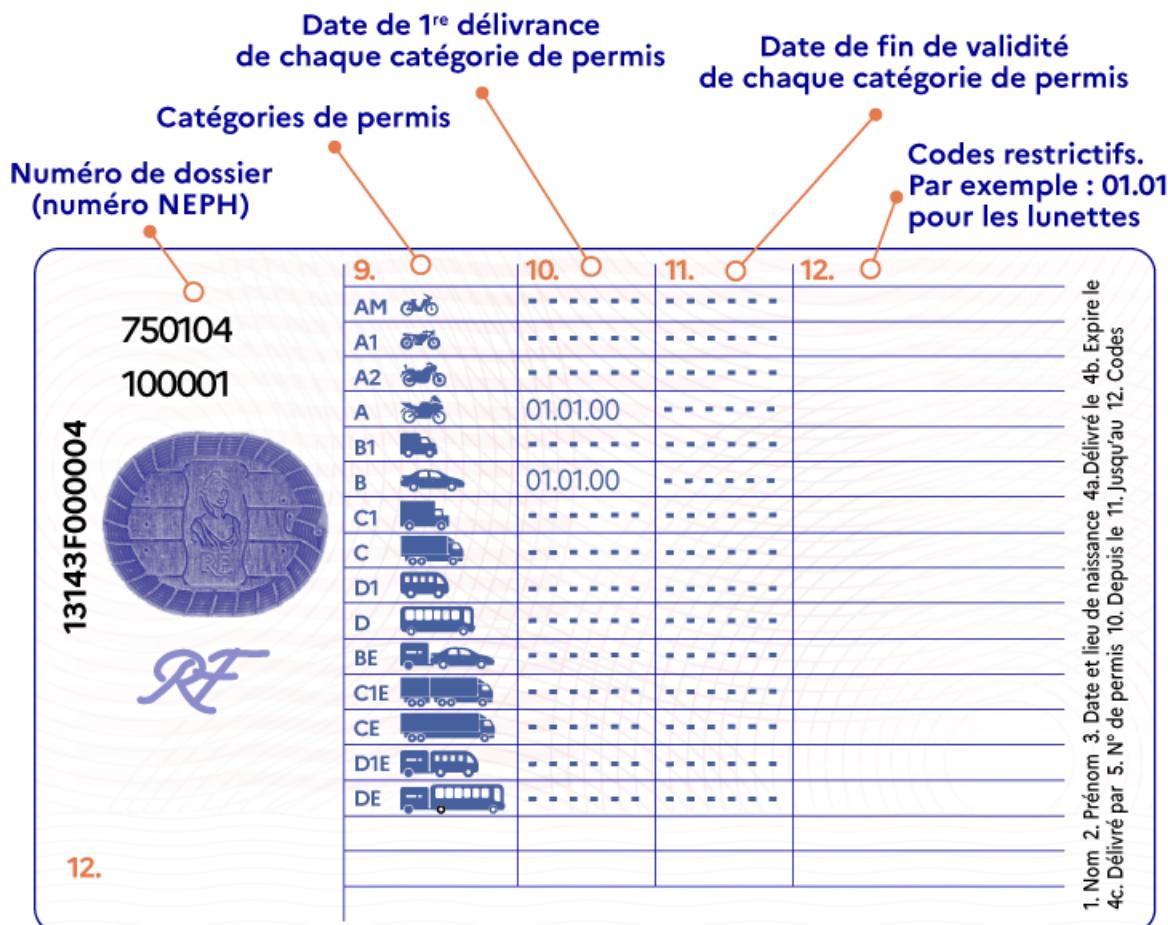
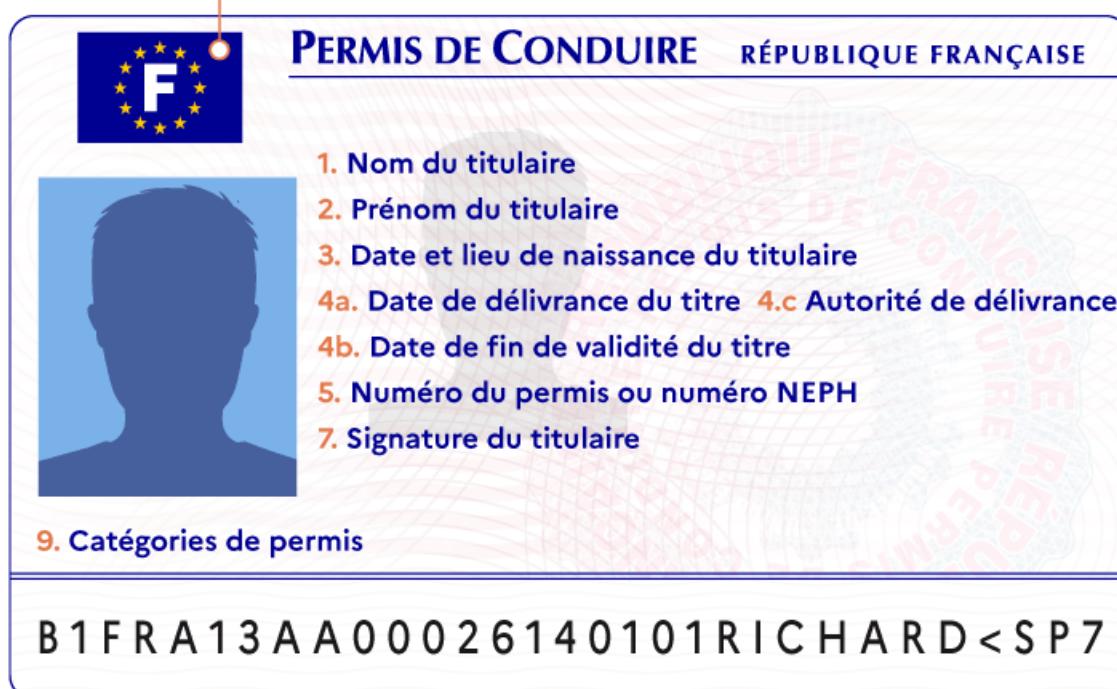
La **date de fin de validité du titre de conduite** est indiquée au **recto**, à la **ligne 4b**.

Les **dates** d'obtention et de fin de validité des **catégories de permis** figurent au **verso** du permis, **colonnes 10 et 11**.



**Transports**

# Comment décrypter le permis de conduire ?



Décrypter le permis de conduire © Service Public (DILA)

L'infographie explique quelles sont les informations indiquées sur le permis de conduire.

Recto du permis de conduire :

1. Nom du titulaire
2. Prénom du titulaire
3. Date et lieu de naissance du titulaire
- 4a. Date de délivrance du titre
- 4b. Date de fin de validité du titre
- 4c. Autorité de délivrance
5. Numéro du titre
7. Signature du titulaire
9. Catégories de permis

Légende non numérotée : symbole et nom de l'État qui a délivré le permis de conduire

Verso du permis :

9. Catégories de permis
10. Date de 1<sup>re</sup> délivrance de chaque catégorie de permis
11. Date de fin de validité de chaque catégorie de permis

12. Codes restrictifs. Par exemple : 01.01 pour les lunettes

Légende non numérotée : Numéro de dossier (numéro NEPH)

Votre permis de conduire (titre de conduite) rose cartonné reste **valable jusqu'au 19 janvier 2033**.

Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement.

La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS :

- [Demander en ligne le remplacement du permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné »](#)

La **durée de validité d'un titre de conduite "poids lourd"** dépend de votre **âge**.

Un permis "poids lourd" correspond aux catégories **C, CE, C1, C1E, D, DE, D1, D1E**.

La **durée de validité d'un permis de conduire** peut être **réduite** pour raisons de santé.

#### Attention

la **validité du titre de conduite** ne doit pas être confondue avec la **validité de vos catégories de permis**. Ainsi même si votre titre est valable seulement jusqu'au 19 janvier 2033, votre permis B vous permettant de conduire une voiture reste valable à vie (sauf restriction individuelle, par exemple pour raisons de santé).

#### Questions – Réponses

- [Doit-on remplacer son permis de conduire rose cartonné par un nouveau modèle ?](#)
- [Quels documents du véhicule sont obligatoires lors d'un contrôle routier ?](#)
- [Doit-on changer son permis de conduire si la photo n'est plus ressemblante ?](#)
- [Faut-il demander un nouveau permis de conduire en cas de changement de nom ou de prénom ?](#)
- [Faut-il demander un nouveau permis de conduire en cas de changement d'adresse ?](#)
- [Le permis de conduire est-il une pièce d'identité officielle ?](#)
- [Comment connaître le solde de points de son permis de conduire ?](#)
- [Quel permis pour quelle catégorie de véhicules ?](#)

Toutes les questions réponses

#### Et aussi...

- [Permis de conduire](#)
- [Infractions routières](#)
- [Permis de conduire et contrôle médical pour raisons de santé](#)

#### Où s'informer ?

- [Centre de Contact Citoyens – Permis de conduire](#)

En ligne

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Formulaire de contact en ligne

Accès au [formulaire de contact](#)

Par téléphone

34 00 (numéro non surtaxé)

09 70 83 07 07 depuis l'Outre-Mer et l'étranger

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

#### Services en ligne

- Demander en ligne le remplacement du permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné »  
Téléservice
- Demander en ligne un nouveau permis de conduire en cas de fin de validité  
Téléservice

**Et aussi...**

- Permis de conduire
- Infractions routières
- Permis de conduire et contrôle médical pour raisons de santé

**Textes de référence**

- Code de la route : articles R221-4 à R221-8

Catégories du permis

- Code de la route : articles R221-9 à R221-13

Renouvellement après avis médical des permis C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE (article R221-10)

- Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire

- Arrêté du 28 mars 2022 listant les affections médicales incompatibles ou compatibles sous conditions avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant entraîner une validité limitée



Ville de

**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00